REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'OISE

N°5 / 1975 / 18 F

- les vases peints du musée Vivenel
- l'habitat protohistorique de Néry
- fours de potiers à Cuts
- un village de potiers gallo romains à St Sauveur
- épingle et pointe de lance de l'âge du bronze
- parures gauloises de Trumilly
- nécropole gauloise de Mory Montcrux

L'OCCUPATION GALLO-ROMAINE EN FORÊT DE COMPIÈGNE

AU IIIe SIÈCLE : UN VILLAGE DE POTIERS

par H. MARGOT

I — PRESENTATION DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT

UNE CURIEUSE DECOUVERTE

La forêt de Compiègne, autrefois forêt de Cuise, étend ses bois sur une partie fossilisée de la Gaule romaine. Sous les yeux du promeneur attentif se succèdent les témoignages d'un passé artisanal et agricole mal dissimulés par le mince voile de l'humus (fig. 1).

On compte, en forêt de Compiègne, environ un site gallo-romain pour 300 hectares. Voilà qui nous éloigne de l'habitat forestier, nous ramène vers l'habitat rural dispersé.

Situés sur le territoire communal de Saint-Sauveur (Oise), en forêt domaniale, les premiers vestiges furent découverts en 1921 par un archéologue amateur de Champlieu, M. POIERRIER. Celui-ci, radiesthésiste convaincu, guidé plus par son intuition et sa profonde connaissance du terrain que par son pendule, avait la surprise de tomber au fond d'un four de potier.

Impressionné par le résultat positif de sa prospection, M. POIERRIER poursuivit ses recherches et, en quelques années, mit au jour plusieurs autres fours et les restes d'un grand nombre de constructions.

Dès lors s'ouvrait en forêt de Compiègne le terrain le plus réputé du « grattouillage » dominical, haut-lieu du pique-nique culturel.

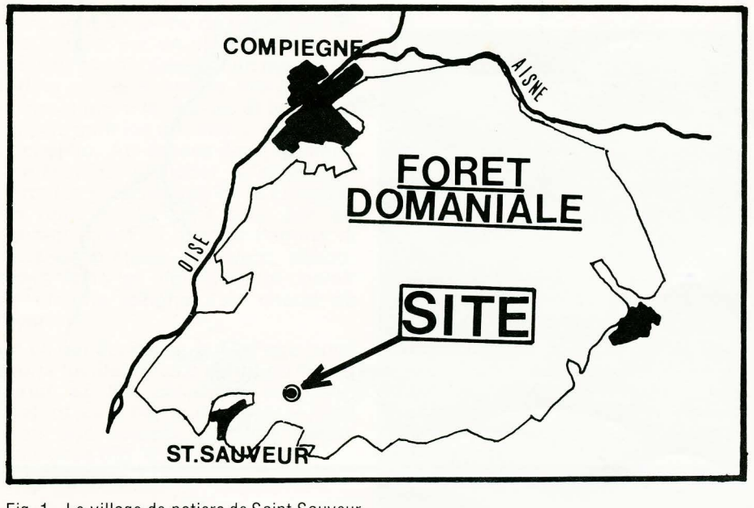

Fig. 1 - Le village de potiers de Saint-Sauveur. Situation géographique.

UNE POSITION GEOLOGIQUE PRIVILEGIEE

Placé au Sud-Ouest de la forêt domaniale, sur le ban communal de Saint-Sauveur (parcelles 8-9-10), lieu-dit Béthisy, le village de potiers s'étend au bas des pentes du Hazoy. Tout près naissent les sources du rû des Molineaux, affluent du rû Goderu (le rû Goderu est un affluent de la rive gauche de l'Oise).

Il semble que les données géologiques soient le critère d'implantation de la localité. Celle-ci est en effet assise sur les sables cuisiens, à leur point de contact avec les argiles sparnaciennes (c'est là que sourdent les eaux infiltrées au travers des calcaires fissurés du plateau susjacent) : au-delà, sur l'argile, s'étend une zone marécageuse avec sa végétation caractéristique.

Pour l'industrie de la poterie, c'est évidemment le site idéal : eau, bois, sable et argile s'y trouvent réunis. Aussi, presque sans exception, est-ce dans des situations géologiques semblables que nous trouvons, en forêt de Compiègne, les centres potiers les plus importants.

UN RICHE ENVIRONNEMENT ARCHEOLOGIQUE

Il nous faut limiter cet aperçu de l'environnement archéologique du site à un rayon de 4 kilomètres, soit environ une heure de marche : c'est là une distance raisonnable, pour un piéton, dans ses relations quotidiennes de village à village. En une heure de marche, où donc l'habitant du village de potiers pouvait-il se rendre, soit en visite, soit pour ses achats ? Deux localités importantes, tout d'abord, lui étaient accessibles : au Nord le bourg du Mont-Chyprés (probablement Monchy plus un qualificatif) ; au Sud, Champlieu et l'agglomération contigue des Tournelles. Là, il pouvait acheter, vendre, faire ses dévotions, rencontrer les hommes de loi, aller à la taverne. A Champlieu, de plus, la présence de la grand'route Soissons-Paris permettait d'apprendre les nouvelles apportées par les voyageurs.

En se rendant au Mont-Chyprés, le villageois rencontrait, après une demi-heure de marche, la grande propriété d'un exploitant agricole : la villa du Château-Bellant (remarquons le toponyme). Il pouvait également, plus à l'Est, approcher une autre luxueuse villa, celle du Puits-Ferron : s'il avait l'occasion de s'y faire admettre, il pouvait y admirer les fresques du maître de maison. Mais ce n'étaient pas là les seules visites possibles. Il pouvait également se rendre, près de Verberie, au ha-

meau du Marais, à la Basse-Queue, aux maisons du Bocquet-Gras, du Solitaire, des Molineaux, du carrefour de Champlieu, du Trou-Jacquot, et, aussi, chez ses confrères potiers de l'Ermite et du Long-Pont.

D'autre part, l'attention du villageois n'avait pas manqué d'être attirée par des vestiges anciens, pour lui énigmatiques. Dans son village même, au hasard de travaux, il avait déjà pu trouver des silex taillés, témoins d'une occupation néolithique ayant certainement pour origine la présence des sources. Au-dessus de la localité, une forteresse naturelle offrait encore une possibilité de refuge et témoignait d'un passé agité. M. HEMERY, et M. POIERRIER, sont les inventeurs de cet éperon barré. Situé à 1 km à l'Est de Saint-Sauveur, côte 115, il occupe un promontoire escarpé dépendant du plateau du Hazoy et porte, dans la tradition orale, le nom de Tête des Anglais (souvenir de la Guerre de Cent Ans ?).

Un autre éperon barré, plus vaste, existe également au-dessus de Béthisy-Saint-Martin, au lieu-dit le Barillet. Situé sur le versant sud du plateau du Hazoy, cet oppidum semble surveiller la voie romaine dite Brunehaut à son franchissement de la rivière d'Automne. Une fouille récente y a révélé un fond de cabane gauloise avec un nombreux matériel de la Tène III, contemporain de la perte de l'indépendance.

LES PREMIERES FOUILLES

Comme nous l'avons relaté, M. POIERRIER fut l'inventeur du village de potiers. Il y effectua de nombreux sondages dont il ne nous reste, malheureusement, aucune relation d'ensemble. A notre connaissance ses travaux portèrent sur les points suivants :

— fouille de la source, auprès de laquelle subsistaient encore, de son temps, quelques traces d'aménagement gallo-romain (dallage, muret circulaire). Il y rencontra surtout du matériel néolithique dans, nous dit M. HEMERY, « le lit du ruisseau à une profondeur comprise entre 25 et 50 cm) ;

— fouille d'un four à chaux (que nous n'avons pas retrouvé) ;

— fouille de cinq fours de potier (nous n'en avons retrouvé que trois) ;

— fouille de nombreuses constructions et caves (celles-ci sont maintenant détruites et éboulées).

Pour conclure ce chapitre, indiquons également les fouilles menées vers 1964 par M. DUTERNE, dont le rapport se trouve à la Direction des Antiquités Historiques. Ces travaux permirent à leur auteur de dégager une habitation du IIIe siècle, avec un important matériel céramique et monétaire.

LES ABORDS DU SITE

L'ancien village s'étend sur une superficie d'environ 7 hectares ce qui, pour fixer les idées, correspond à peu près à la surface bâtie de l'actuel Saint-Jean-aux-Bois.

L'habitat est assez dense, les installations artisanales placées près des maisons. La limite nord de la zone d'occupation est celle des marais, tandis qu'au sud les dernières habitations sont implantées à la naissance des fortes pentes du Hazoy (l'ensemble se situe entre les courbes de niveau 75 et 50 m). La densité maximale s'établit au-dessus de la source. Une prospection poussée a montré un large débord des vestiges au-delà du carrefour des Romains.

A peu de distance une butte nommée « le Pain de Sucre » (lieu-dit oral) attire l'attention. Abrupte, véritable piton, elle semble être une butte témoin (dégradation et recul de la crête du plateau). En dépit des recherches, nous n'y avons trouvé aucun vestige archéologique.

A signaler enfin, derrière le carrefour des Romains, les restes d'un ancien chemin gravissant obliquement les pentes par un décrochement fortement remblayé et épaulé. Tendant vers Champlieu, ce chemin n'est porté sur aucune carte (à notre connaissance) et s'interrompt avant de couper la route des Prés-du-Rosoir.

II — LES FOUILLES

UN LONG ABANDON

Pendant plusieurs années, le site de Saint-Sauveur allait rester à l'abandon, les vestiges dégagés par M. POIERRIER puis par M. DUTERNE se dégrader lentement, surtout par vandalisme. En 1967 la Direction des Antiquités Historiques de Lilles était informée que des recherches privées s'y effectuaient clandestinement.

Une enquête menée sur place par MM. THIOURT et DIGUES, responsables de la Société Archéologique de Pierrefonds, permettait de localiser les travaux clandestins : un dépotoir de four avait été coupé par une tranchée et des vestiges de construction apparaissaient. Ce fut là l'origine de travaux de sauvetage qu'allait mener, en deux campagnes, la Société Archéologique de Pierrefonds (fig. 2).

La première de ces campagnes (1967-1968) eut pour objet l'étude des fours à potier : leur découverte avait été amorcée par la fouille clandestine.

La deuxième (1968-1969) intéressa une construction partiellement fouillée dont M. POIERRIER, avant son décès, avait signalé l'intérêt à la Direction des Antiquités Historiques.

Fig. 2 - Plan de situation des points de fouille

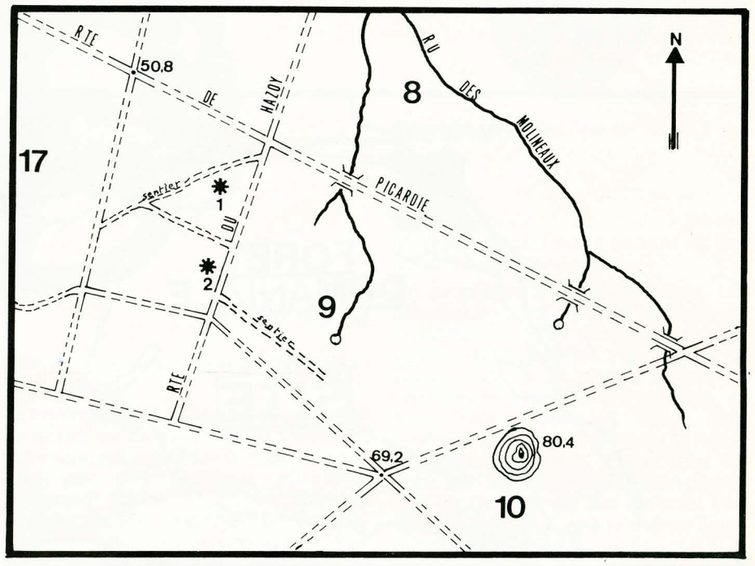

✱ POINTS DE FOUILLE

PREMIERE CAMPAGNE

CIRCONSTANCES DE LA DECOUVERTE

Sous bois une forte élévation du sol formait un mamelon dont l'apparence ne concordait pas avec l'aspect naturel du terrain. Deux chênes la bordaient au Sud et à l'Est, l'ensemble s'étendant sur une surface d'un diamètre d'une quinzaine de mètres. La tranchée ouverte par des fouilleurs clandestins laissait voir un sol très noir, truffé de tessons, et dont la couleur contrastait avec le sable clair du sol environnant.

Au pied d'un des chênes, au Sud, des pierres rougies par le feu semblaient liées entre elles par de l'argile cuite.

Une série de travaux furent alors entrepris pour déterminer la nature et l'étendue des vestiges. Ces opérations, conduites avec soin, firent apparaître deux fours de potier de conception différente (fig. 3).

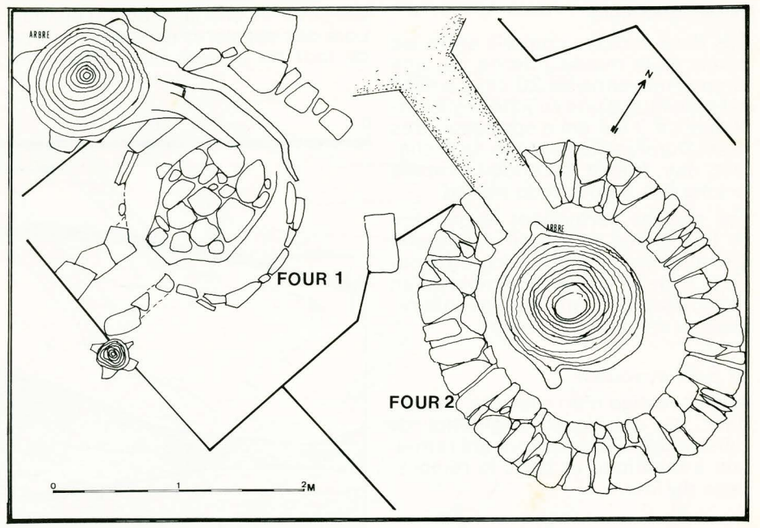

Fig. 3 - Plan des fours.

LE PREMIER FOUR : UN TYPE ANCIEN

Cette installation, lors de sa découverte, était enserrée dans les racines d'un chêne qui l'avaient considérablement dégradé. Cependant sa forme était bien discernable et le four appartenait à un type gallo-belge bien connu, dit « en raquette ».

Ce type de four a été fréquemment découvert dans la moitié nord de la France et d'une manière générale dans toute l'ancienne Gaule-Belgique. Déjà utilisé à la Tène (âge du fer), son usage s'est parfois poursuivi jusqu'à une période récente : un four construit selon les mêmes principes, mais datant probablement du XIVe siècle a été récemment fouillé près de Vieux-Moulin par Mlle A.V. DOSSIN.

Surélevés au-dessus du sol, ces fours sont en forme de bol renversé. Les parois, sur un plan ovalaire, se referment en voûtes sur un massif intérieur qui les supporte. Les espaces compris entre les parois et le massif interne sont les alandiers, où circule la chaleur. Au-dessus des alandiers, une sorte de plancher, la sole, supporte les poteries lors de la cuisson : les poteries ne sont donc pas en contact direct ni avec la flamme ni avec les fumées. A l'avant, débouchant dans les alandiers, un couloir de chauffe amène l'air chaud du foyer.

En ce qui concerne le four que nous avons fouillé, nous n'avons pu déterminer si les alandiers se rejoignaient au fond, toute la paroi nord ayant été écrasée par une racine maîtresse (fig. 4).

a) Les parois

Faites de pierres sèches, souvent du grès, elles sont liées par de l'argile mêlée de sable. Les traces de chauffage sont nombreuses et l'argile brûlée subsiste, principalement à la base. Leur épaisseur moyenne est de 10 cm.

M. DIGUES, dans son rapport, observant que, dans la partie la mieux conservée, la pente est de 80 degrés estime la hauteur totale de la voûte entre 1,50 m et 2 m.

Il est à noter que la paroi nord (écrasée par une racine) paraît avoir été faite de tuiles à rebords dont nous avons retrouvé de gros fragments.

b) Le massif intérieur

Ce massif présente de nombreuses traces de chauffage. Noirci par les fumées, il est constitué d'un assemblage de pierres tendres et de grès liés par de la terre argileuse.

Fig. 4 - Le four en « raquette » (Photo M. JOUVE).

c) Les alandiers

Ces deux couloirs compris entre les parois et le massif interne ont une largeur moyenne de 20 cm. Le fond est constitué d'une couche argilo-sableuse de 3 à 4 cm d'épaisseur, très lisse. Durci par le passage de la chaleur, noir, friable, cet enduit remonte le long des parois et du massif.

Les orifices permettant le passage de l'air chaud du couloir de chauffe aux alandiers étaient encore recouverts d'argile rougie. Il semble qu'un rétrécissement ait été volontairement pratiqué à cet endroit.

d) Sole et voûtes

Aucun vestige n'en subsiste. Cependant de nombreux fragments de tuiles noircis et brûlés ont été retrouvés à proximité et dans le remplissage du four.

e) Le couloir de chauffe et le foyer

Un revêtement analogue à celui des alandiers recouvrait le fond du couloir de chauffe sur une longueur de 80 cm. En pente légère (0,06 p/m) ce couloir était bordé des deux côtés par des murets de terre et de pierres grossières.

Ce couloir de chauffe s'abaisse ensuite légèrement pour faire place au foyer où le revêtement d'argile est remplacé par un lit de pierres plates : un amalgame de cendres grises et de sable subsistait encore sur le foyer.

f) La fosse-dépotoir

Un sondage effectué devant le foyer allait permettre la reconnaissance partielle d'une fosse dépotoir sur une aire de 3,50 × 1 m.

L'étude de la stratigraphie révélait l'histoire de cet atelier. Partant des origines, c'est-à-dire du bas, nous nous trouvions tout d'abord en présence d'une dépression creusée jusqu'à l'argile en avant du foyer. La présence de cette argile et le fait que l'excavation ait été conduite jusqu'à atteindre l'eau permet d'avancer qu'il s'agit là d'une ancienne argilière.

Sur l'argile reposait un premier dépôt de tessons mêlés de sable et de cendres. Ces tessons étaient de type gallo-romain précoce, de couleur orangée, écrasés sur place.

Au-dessus, nettement distinct, un deuxième dépôt fait de cendres très noires mélangées de nombreux tessons de poterie grise et noire commune. Ces tessons présentaient des défauts de cuisson. Nous nous trouvons donc en présence d'une argilière ouverte probablement à la même époque que le four, en avant du foyer. Le potier en extrayait l'argile nécessaire à la confection de ses poteries et à la réfection du four. Lors des dernières cuissons (ce type de four ne pouvait être utilisé très longtemps), les déchets furent rejetés dans l'argilière, la comblant partiellement (fig. 5).

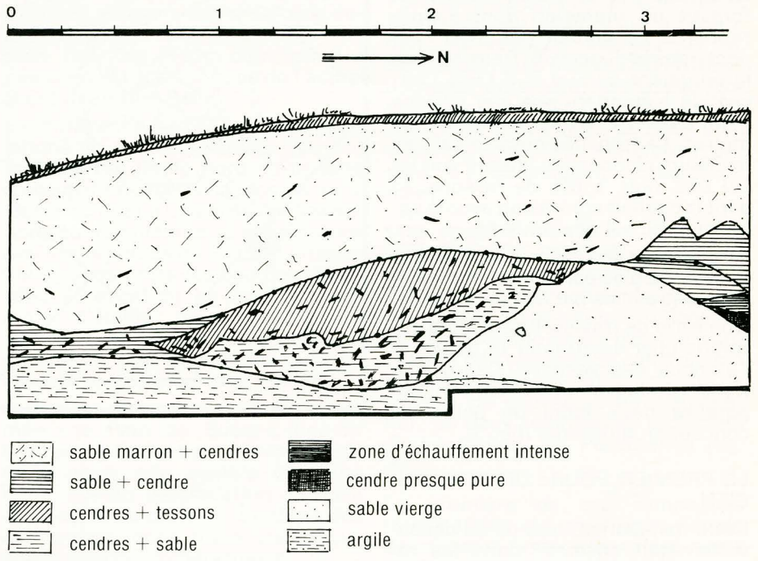

Fig. 5 - La fosse-dépotoir : coupe Nord-Sud.

Plus tard un autre potier réutilisa la fosse comme dépotoir et y déposa ses déchets de cuisson : mais il s'agissait d'une production très différente.

UN CHENE PLANTE DANS LE DEUXIEME FOUR

Le deuxième four que nous avons rencontré fut pour nous l'objet d'une grande déception.

Dans l'axe de la tranchée amorcée par les fouilleurs clandestins, à l'Est, se trouvait un autre chêne. Entre un fouilli de racines apparaissaient des pierres rougies et des traces cendreuses.

Un sondage permettait de constater qu'un four existait également à cet endroit : mais il était infouillable. En effet les masses de cendres emplissant le four avaient servi d'engrais à un splendide spécimen de chêne d'une vingtaine de mètres de hauteur : les racines s'y étaient particulièrement bien développées, mais sans faire éclater les parois. En quelque sorte le four servait de pot à l'arbre !

L'abattre ? Il n'en était pas question car nous étions en forêt domaniale. Fouiller malgré tout ? C'était impossible pour des raisons évidentes de sécurité.

Par comble de malchance, la tranchée « clandestine » avait détruit le couloir de chauffe et le foyer. Nous ne pouvions donc que dégager le four par l'extérieur.

La forme de ce four était bien connue, de type également gallo-belge (forme en puits).

La partie la mieux conservée des parois extérieures s'élevait à 1,50 m à compter de la base, à 0,90 m pour la partie la moins bien conservée, c'est-à-dire du côté de la liaison avec le couloir de chauffe.

A mi-hauteur un talon semble indiquer un décrochement intérieur. Le mur de la paroi est fait de pierres plates liées entre elles par un mortier argilo-sableux. A la base, sur 0,35 m environ, un revêtement argileux rougi par le feu était encore en place. Pour M. DIGUES, ce revêtement extérieur accrédite l'idée d'un ciment à base argileuse versé liquide sur les éléments du mur en construction : le revêtement subsistant correspondrait alors à l'espace laissé entre le mur et la tranchée (ou le trou) de fondation.

A l'entrée du four, de chaque côté de l'ouverture menant au couloir de chauffe disparu, deux piédroits noircis et faits de gros blocs de pierre calcaire subsistaient encore : le couloir de chauffe aurait donc eu, à cet endroit, 0,35 m de largeur. Une mince saignée effectuée dans la paroi, sans révéler exactement la constitution de l'intérieur du four et la nature de son contenu, permit cependant de relever la coupe du mur. Au talon extérieur correspondait un rentré intérieur qu'il faut peut-être interpréter comme étant une phase de reconstruction du four sur un module de diamètre plus petit. Les tessons retrouvés autour provenaient tous de poteries communes noires ou grises. Quelques fragments de type gallo-belge (ocre jaune ou brun clair) furent rencontrés au contact avec le sable.

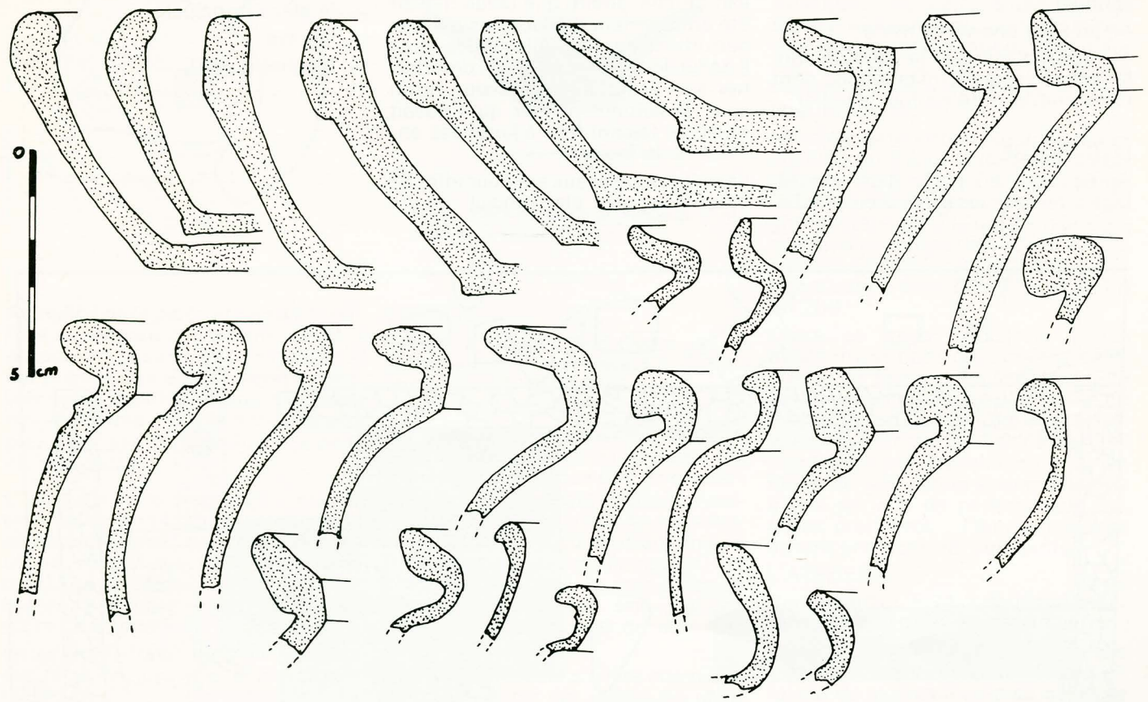

Fig. 6 - Profils des poteries trouvées lors de la 1re campagne

BILAN D'UNE CAMPAGNE

Commencée dans de mauvaises conditions puisqu'une partie des vestiges avaient été détruits soit par les racines soit par les fouilleurs clandestins, la fouille s'achevait sur des résultats incertains.

Certes deux fours avaient été découverts, avec une intéressante fosse-dépotoir, mais le délabrement du premier four, l'impossibilité de fouiller le second, ne permettait pas de conclusions définitives. Plus grave encore était l'absence d'éléments sûrs de datation. Ce n'est que sur la base d'hypothèses et de probabilités portant sur le type des tessons rencontrés qu'on peut avancer la date du Ier siècle pour le premier four et celle du IIIe (première moitié) pour le second. Cette dernière datation offre de plus grandes garanties de certitude : la comparaison avec des poteries bien datées trouvées ultérieurement montre en effet que ces deux productions sont identiques (fig. 6).

DEUXIEME CAMPAGNE

CIRCONSTANCES DE LA DECOUVERTE

Lors des prospections qui amenèrent la découverte des précédents fours, des vestiges curieux avaient attiré notre attention.

A une centaine de mètres au Sud du premier site, dans les taillis, les restes d'une vaste construction présentaient la particularité d'être bordés d'un large dallage sur l'un des côtés. Déjà signalé par M. POIERRIER, celui-ci l'avait décrit en ces termes, peu avant son décès : « C'est putôt des temps préhistoriques des dalles comme ça... Et malgré tout, j'y ai trouvé des tuiles en quantité et, au milieu de toutes ces tuiles, une pièce de monnaie gauloise. Il faudrait fouiller, être plusieurs pour soulever ces pierres ».

Avec l'accord de M. le Directeur des Antiquités Historiques, il fut décidé d'entreprendre une nouvelle fouille de sauvetage. En effet des fouilleurs clandestins avaient mis le site en péril (déplacement du dallage, sondages le long de certains murs). De plus, la première campagne n'ayant pas donné d'éléments de datation, on pouvait espérer avoir plus de chance à cet endroit.

— à l'Est, un mur d'une quinzaine de mètres bordé d'un dallage ;

— au Sud, une tranchée longeait un mur avec, à l'extrémité Ouest, un retour à 90° vers le Nord ;

— enfin, à l'intérieur du bâtiment, deux excavations avaient perturbé les couches le long du mur Est et dans l'angle Nord.

Aux environs, d'autres vestiges étaient visibles :

— à l'Ouest, un four à potier de forme « en puits » (fouillé par des inconnus) ;

— au Sud, une vaste mare ;

— entre la mare et la construction, plusieurs restes d'installations dont l'une pouvait être un four à tuilier.

LE DALLAGE

Après mise en place d'un quadrillage métrique, les travaux eurent d'abord pour objet la reconnaissance du dallage. Mais rapidement on devait se convaincre que celui-ci avait été entièrement déplacé, les assises perturbées par la fouille clandestine. Il ne fut donc pas possible de déterminer son usage avec précision et on peut seulement penser qu'il pavait une cour faisant face à l'une des entrées de la maison

La suite des travaux eut pour effet de déterminer le plan exact de la construction. Celle-ci se divisait en trois parties :

— la pièce principale

— la cave

— l'atelier (fig. 7)

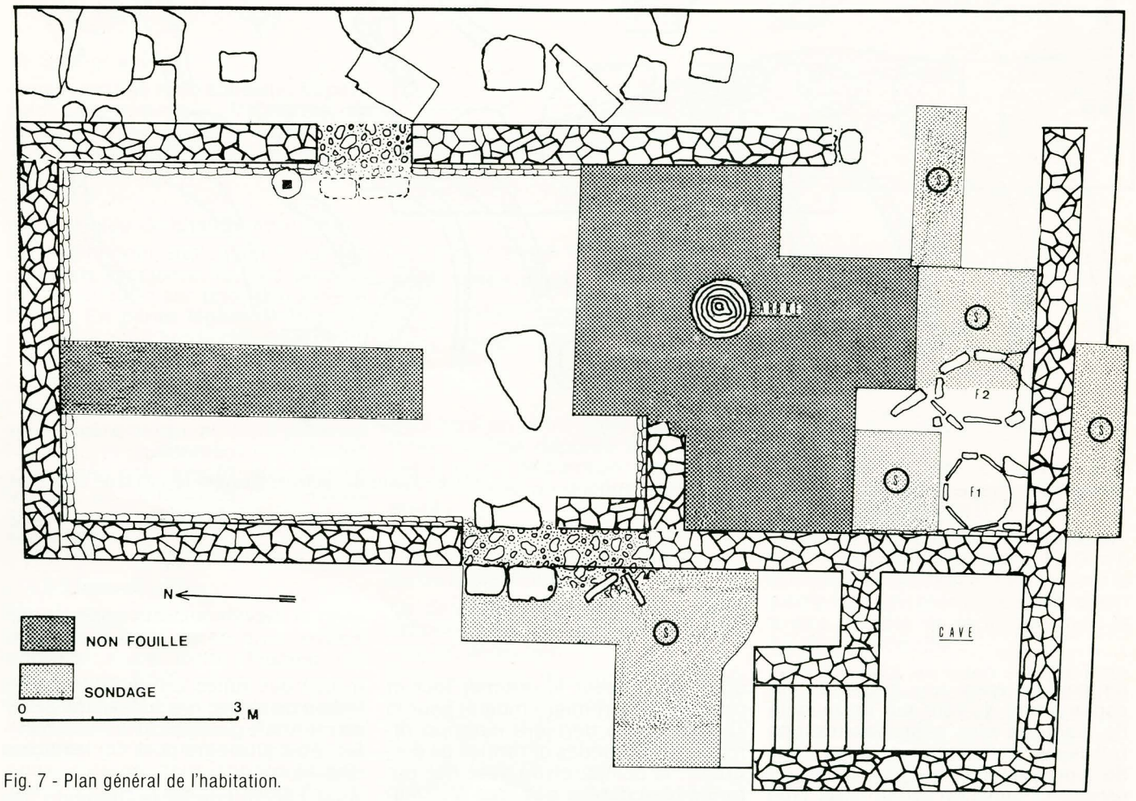

Fig. 7 - Plan général de l'habitation.

LA PIECE PRINCIPALE

Dimensions hors-d'œuvre : 5,08 × 8,26 m

Couvrant plus de la moitié de la surface de l'ensemble, cette pièce est située dans la partie nord de la construction. Les murs, en moellons liés par un mortier à base de sable et d'argile, sont assis dans des tranchées de fondation de 40 à 50 cm de profondeur. Leur épaisseur moyenne est de 55 cm et ils sont conservés en élévation de 70 à 80 cm au-dessus du sol d'occupation. De construction grossière (il n'est pas question du petit appareil rectangulaire caractéristique du gallo-romain) ces murs possèdent à leur base intérieure un double talon.

A l'Est et à l'Ouest, une entrée avec seuils. De chaque côté de ces seuils (largeur 1,30 m), ont été retrouvés les trous de logement des montants de portes. De part et d'autre du seuil Ouest, les dalles étaient encore en place. Par contre, à l'Est, celles-ci avaient été déplacées par les fouilleurs clandestins.

Sur le seuil Ouest, nous avons retrouvé des fragments métalliques, restes probables des pentures de la porte. A côté d'une clef brisée, un objet en bronze est peut être tout ce qui reste du mécanisme de la serrure. Présentant la forme d'une coupelle en bronze au milieu de laquelle est fixé un axe carré en fer avec ergot, cette pièce entraînait peut être le pène de la serrure (fig. 8).

Sur le plan que nous publions, on peut remarquer qu'à droite du seuil Ouest le mur n'est pas dans le prolongement du mur de la partie gauche. Cette particularité est due, croyons nous, aux effets mécaniques des racines d'un arbre (chêne probablement) qui a rejeté vers l'intérieur cette partie du mur.

Autre particularité, à gauche du seuil, est la présence d'un petit massif de maçonnerie de forme cylindrique (diamètre : 40 cm hauteur : 50 cm) comportant sur sa partie supérieure un petit évidement en pyramide inversée et tronquée. Plusieurs fragments de meule ayant été trouvés à proximité, nous pensons qu'il faille y voir un support de meule, sorte de petit moulin domestique.

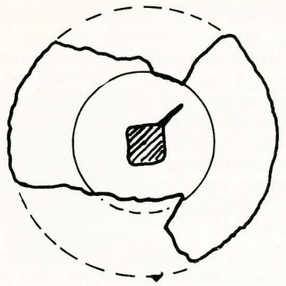

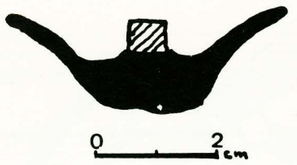

Fig. 8 - Pièce trouvée à proximité du seuil : élément de serrure ?

Au milieu de la pièce affleurait la surface supérieure d'une dalle. Celle-ci ne portant aucune trace de foyer, il est possible qu'elle ait servi à recevoir les récipients à eau (on posait ces récipients sur des surfaces propres pour éviter de polluer les puits ou les sources).

C'est dans cette pièce qu'ont été retrouvés de nombreux fragments de céramique ainsi que des objets à usage domestique (tels qu'un couteau). Deux pièces de monnaie en bronze, rongées par l'incendie, n'ont pu être identifiées.

Enfin à proximité du seuil Ouest a été mise au jour une petite cloche (genre cloche à vache).

La stratigraphie relevée à l'intérieur de la pièce (c'est-à-dire les différentes couches de terrain considérées depuis le sol vierge) font ressortir qu'un violent incendie détruisit l'habitation et que celle-ci ne fut jamais reconstruite.

Il fut même possible de remarquer, vers le milieu, les restes carbonisés d'une forte poutre de bois qui correspond probablement à la panne faîtière orientée Nord-Sud.

Nous avons également constaté que, si la plupart des poteries brisées l'avaient été sur place, l'aire de dispersion des tessons revêtait en général la forme d'une élipse. Ce fait incite à émettre l'hypothèse d'un pillage avant incendie. En effet, si les poteries avaient été brisées par la chute du toit, les débris auraient été répartis plus ou moins uniformément, l'aire affectant une forme plutôt circulaire. La forme éliptique incite à présumer un jet de l'objet précédent son bris.

Quant à la destination de cette pièce, les éléments dont nous disposons nous invitent à y voir une salle réservée à l'habitation. Cependant cette opinion doit être nuancée car nous n'y avons pas trouvé trace de foyer domestique (mais il se trouve peut être sous une banquette laissée en témoin) et les débris alimentaires (ossements brisés) n'étaient qu'en très petit nombre.

LA CAVE

Située à l'angle Sud-Ouest de la construction, cette cave fut découverte par M. DUTERNE après mise au jour de l'escalier de descente.

De dimensions restreintes (1,86 × 2,46 × 2,00 × 2,50 m) la cave a été trouvée en assez bon état de conservation. Ses murs sont en petits moellons (comme le reste de la construction), la paroi est comportant en son milieu (et dans son épaisseur) un chaînage composé de gros blocs de grès assemblés les uns sur les autres depuis la base du mur jusqu'au sommet.

Dans le mur Ouest s'ouvre une niche qui paraît avoir été voûtée en plein cintre.

L'escalier d'accès, comportant sept marches faites de dalles en pierre calcaire dure, est pris entre deux murs délimitant une cage de 0,93 m de largeur.

Une couche très épaisse d'éboulis remplissait la cave. L'étude de sa stratigraphie montrait de bas en haut :

— une couche d'occupation

— une couche d'incendie avec nombreux fragments de bois carbonisé

— une couche de tuiles

— une couche épaisse de moellons et de sable argileux

— des débris divers et de l'humus.

Cherchant à reconstituer cette partie de l'habitation et sa destination, nous croyons pouvoir avancer que la cave était probablement recouverte d'un plancher. Lors de l'incendie, ce plancher brûla et s'écroula sous l'effondrement de la toiture. Ensuite (peut être beaucoup plus tard) les moellons et le « pise » sablo-argileux des murs s'éboula à son tour, recouvrant le tout. La fouille de cette cave allait par ailleurs réserver à M. DUTERNE une rare émotion : celle de découvrir en cours de fouille un petit trésor monétaire de 196 pièces d'argent (antoniniani). Reposant sur une couche d'incendie (le plancher probable) ces pièces formaient un bloc, des fragments de bronze trouvés à côté laissant penser qu'elles étaient contenues dans une bourse ou un coffret. Ce qui intrigue, cependant, c'est que le feu n'ait pas altéré le métal des monnaies qui sont en excellent état de conservation : ceci n'aurait pas été le cas si les pièces avaient été en contact avec le plancher incendié.

Nous ne reviendrons pas sur la composition du trésor, excellement étudié par M. M. JOUVE. Disons seulement que cette découverte fut d'un grand intérêt pour la datation de l'occupation du site et de sa destruction, l'auteur situant le début de la thésaurisation vers 238-239 et sa fin en 259.

Outre ce trésor monétaire, nous avons trouvé dans cette cave une clochette de facture remarquable. Elle est en effet constituée d'une âme en feuille de bronze placée « en sandwich » entre deux feuilles de fer, ceci correspondant certainement à un mode de fabrication économique ou à une période de pénurie des matières premières : l'âme en bronze assure une sonorité suffisante.

L'ATELIER

Dimensions : 5,74 × 4,75 m (environ)

Cette partie de l'habitation ne put être entièrement fouillée au Nord en raison de la présence d'un hêtre de grandes dimensions que nous n'avons pu abattre.

Limité à l'Ouest par le mur de la cave avec talon au Sud par un mur démuni de talon, cette partie du bâtiment semble n'avoir été qu'une sorte de hangar ou d'appentis.

Le mur Est présentait une large ouverture où nous avons recherché les traces éventuelles de roulement qu'aurait pu présenter le seuil d'une porte cochère. Ces recherches n'ont pas donné de résultats positifs, mais il faut tenir compte des sondages clandestins qui ont pu faire disparaître les témoins. La plus intéressante découverte effectuée dans ce secteur fut celle de deux installations ressemblant à des fours.

Aucune découvertes d'installations similaires n'ayant, à notre connaissance été signalée, nous allons en faire une description aussi complète que possible. Nous tenons cependant à préciser que si le mot four est employé ici, ce n'est que par analogie. En réalité nous ignorons à quoi servaient exactement ces installations. Nous tenterons de formuler une hypothèse synthétique en fin de chapitre.

LES « FOURS » (fig. 9)

Dans l'angle Sud-Ouest, après le décapage d'une mince couche d'humus et de débris divers (déblais provenant de la fouille clandestine) nous rencontrions une couche de moellons liés de sable argileux

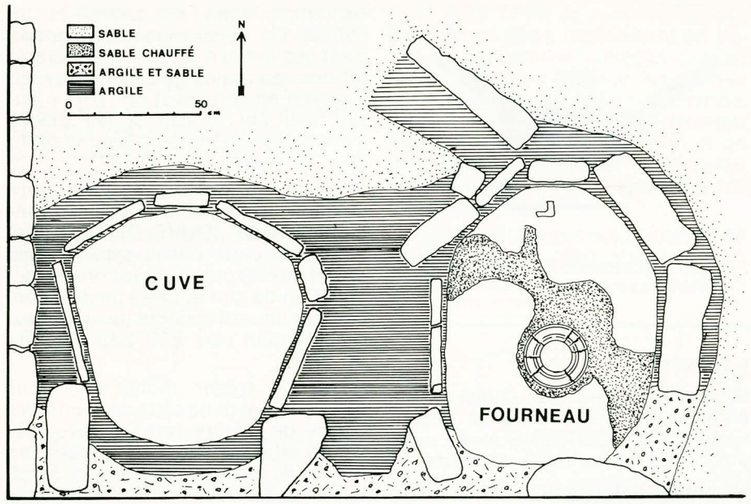

Fig. 9 - Plan des installations : cuve à eau et fourneau.

jaune foncé. Provenant de l'éboulement du mur, cette couche formait une masse compacte très dure. Au-dessous, sur des restes de bois carbonisé, reposaient des tuilles, brisées pour la plupart, à l'exception d'une, qui, intacte, comportait un trou pour le passage du clou de fixation. Sous ces tuiles, trois fonds de vases réutilisés furent retrouvés brisés sur place : les tuiles provenaient donc, très probablement, des restes de la toiture (fig. 10).

Fig. 10 - Couche de tuiles au-dessus du four F2.

Après enlèvement de ces tuiles, apparurent deux grosses pierres disposées perpendiculairement au mur Sud, à partir desquelles s'articulaient une aire ovaliforme faite de pierres plates disposées de chant. Autour, le sol était comme « mastiqué » d'argile plastique blanche, tandis qu'au milieu apparaissait un remplissage beaucoup plus foncé.

Plus tard nous devions découvrir le deuxième four dans un contexte archéologique identique.

LE PREMIER FOUR

Dimensions intérieures : 0,90 × 0,92 m

Creusé dans le sable, cette installation forme une sorte de cuvette dont les parois sont constituées de pierres calcaires ou de plaques de grès disposées de chant : elles sont jointoyées et recouvertes d'un plaçage d'argile plastique blanche qui forme également le fond de la cuvette.

Cette argile déborde largement à l'extérieur, constituant alentour une sorte de revêtement. Vers le mur les parois se referment sur deux blocs de pierre.

Nous avons recherché les traces d'un éventuel alandier, d'un foyer ou d'entrées d'air. Nous n'avons pu les déceler et croyons pouvoir affirmer que cette installation en était dépourvue.

Il est également à noter que les marques de chauffe relevées sur les parois étaient insignifiantes, le revêtement étant encore plastique sur la presque totalité de sa surface.

Le remplissage intérieur, par contre, présentait les traces évidentes d'une crémation. On y relevait trois couches distinctes. Du haut vers le bas :

1) couche uniforme de sable argileux jaune, compact avec débris de bois brûlé ;

2) sable oxydé meuble, mêlé à de nombreux morceaux de tuiles (tegulae et imbrices)

3) sable et cendre légères avec quelques morceaux de tuiles.

Dans les deux dernières couches, nous avons retrouvé plusieurs objets, dont de nombreux clous, un anneau de fer, une bague en os (intacte) et environ 400 g de feuille de bronze fragmentée. Les débris de bronze étaient répartis à peu près uniformément dans la masse du remplissage, certains comportant des rivets auxquels adhéraient encore du bois brûlé.

Le contenu du four, n'ayant pas été incinéré sur place, (argile non cuite) y a donc été déposé après crémation. Cependant entre les deux opérations (crémation-dépôt), il a pu être mélangé à d'autres éléments puisque la bague en os n'était pas altérée par le feu (fig. 11).

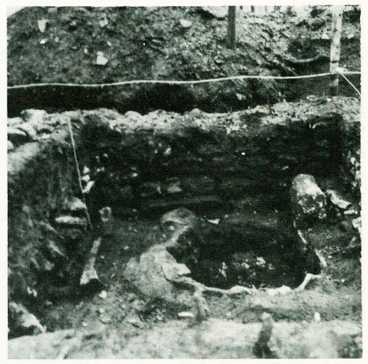

Fig. 11 - Ce que nous avions cru être un four n'est peut-être qu'une cuve à eau.

LE SECOND FOUR

Dimensions intérieures : 1,20 × 0,86 m

Faisant suite à la première, cette installation en est séparée par une étroite banquette recouverte d'argile plastique blanche. Sa structure, en ce qui concerne les parois, est la même que précédemment. Cependant les blocs de pierre sont de plus grandes dimensions et une tuile a été utilisée dans la paroi Ouest.

Au Nord, un bloc de calcaire grossier, placée de chant et en biais par rapport à l'axe du four, délimite une aire évasée qui pourrait indiquer l'emplacement d'une entrée d'air ou d'un couloir de chauffe qui n'aurait pas été utilisé.

A l'intérieur de la cuvette du four, presqu'au centre, un massif d'argile très fortement sableuse (sable siliceux très oxydé) supportait, au moment de la découverte, une « collerette » creuse faite d'argile très cuite. Sous cette « collerette », dans l'épaisseur du massif sableux, s'ouvrait une cavité dont l'un des bords était renforcé d'une barrette de fer de 17 cm de longueur terminée à chaque extrémité par un gros rivet

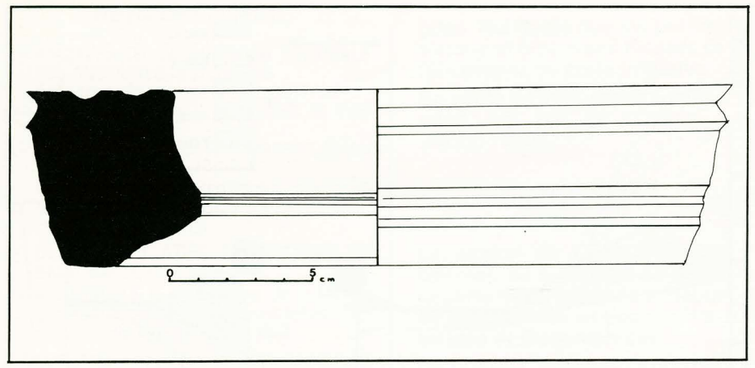

Fig. 13 - Le creuset : dessin et profil

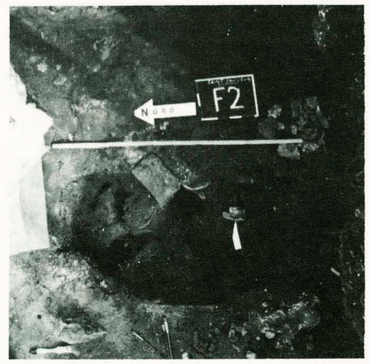

Fig. 12 - Le four au moment de sa découverte : l'assiette est en place et un fragment de la « collerette » s'est détaché, démasquant la cavité intérieure.

(pièce de récupération). Sur la « collerette », fermant sa partie creuse, reposait une assiette emplie du même sable oxydé que celui du massif (fig. 12-13).

L'ensemble, lorsque nous l'avons mis au jour, était extrêmement fragile et un fragment de la « collerette » se détacha, démasquant la cavité intérieure.

Peu profonde (20 cm), la cuvette du four comportait un remplissage analogue aux couches 2 et 3 du précédent four.

Avec de nombreux morceaux de tuile, nous y avons rencontré une défense de sanglier (intacte), quelques tessons et 1 500 g de fragments de bronze en feuille.

Le massif sableux présentait les traces d'un chauffage intense de même que le fond de la cuvette.

Or la présence de la défense de sanglier intacte vers la base du remplissage impose la même conclusion que précédemment : le remplissage n'y a pas brûlé et y a été déposé.

Les recherches effectuées autour de la cavité centrale n'ont pas permis de trouver la moindre possibilité de communication entre celle-ci et un foyer ou une arrivée d'air. Profonde d'environ 25 cm, cette cavité était creusée dans le sable et s'y arrêtait d'une façon assez indistincte sans que ses parois présentent de traces particulièrement vives de chauffe (fig. 14).

C) Essais d'explication

Les abords des fours, en dépit d'une fouille minutieuse, n'ont pas livré d'éléments permettant une meilleure approche de la solution. Tout au plus, outre des masses d'argile blanche disposées à l'Est du deuxième four, peut-on signaler la présence d'un col d'amphore (de type « Antonine ») à proximité de la banquette séparant les cuves des fours.

Ce que nous avons appelé la « collerette » s'apparente à une pièce bien connue sous le nom de tournette. Souvent rencontrée associée à des installations de potiers, son usage exact est controversé. Au musée de Lezoux, rencontrée près de fours à céramique sigillé, la tournette est désignée comme support de tuyau.

L'objet que nous avons mis au jour devait comporter, formant sa cavité centrale, une sorte de cuvette aux parois beaucoup plus minces que le col. L'ensemble se présentait donc probablement comme un creuset « à volant de chaleur » (la partie pleine du col accumulant l'énergie et ne la restituant que lentement).

Cette observation, à rapprocher de la découverte des clochettes (« sandwichs » fer et bronze), jointe aussi à la présence dans les fours de près de 2 000 g de bronze en feuille, nous amène à formuler une hypothèse quant à l'utilisation de ces installations.

On sait le procédé employé en métallurgie pour réaliser la trempe de l'acier : pour le durcir, il suffit de le refroidir brusquement après l'avoir porté au rouge.

Or, en ce qui concerne le bronze (cassant à son état normal et par conséquent difficile à travailler) c'est exactement l'inverse : si on le trempe, il devient malléable. La trempe se détruit par un chauffage à haute température suivi d'un refroidissement lent : c'est le recuit qui rend au métal ses qualités premières.

Au milieu du IIIe siècle se fait jour une raréfaction des matériaux. A Saint-Sauveur, un petit métallurgiste poursuit tant bien que mal son activité et, récupérant où il le peut la matière première, a mis au point une technique de remplacement : il associe à deux lames de fer une lamelle de bronze intermédiaire qui conserve aux clochettes leur sonorité.

La technique employée aurait été la suivante :

L'artisan sépare tout d'abord le bronze plaqué sur des objets de récupération (certains en bois) en les faisant brûler dans le four F2. Puis il précipite le tout dans une cuve pleine d'eau (F 1) placée à côté. Le bronze, ainsi trempé devient malléable, et, par martelage est alors associé au fer et façonné.

L'objet terminé est ensuite placé dans le creuset, fermé d'une assiette pleine de sable, et fortement chauffé dans le four F2 (F2 est, en fait, l'unique four de cette installation, ce que nous avons appelé four F 1 n'étant qu'une cuve à eau). Après un lent refroidissement favorisé par le col épais du creuset, le bronze retrouve ses qualités sonores.

Cette hypothèse, telle que nous l'avons exposée est certes fragile. Cependant, croyons-nous, c'est la seule qui permette de rassembler dans un ensemble cohérent les éléments dont nous disposions.

■

III. - CONCLUSION : ESSAIS DE SYNTHESE

Succédant à une occupation très ancienne tant autour des sources du bas-fond que sur les hauteurs, les potiers s'installent au moins dès le début du IIe siècle sur un site riche en eau, en bois, en sable et en argile.

La localité, axée sur l'artisanat et, plus particulièrement sur la poterie, prend de l'extension : vers le milieu du IIIe siècle, c'est déjà un gros village.

Aux environs des années 238-239 s'y installe un artisan, mi potier, mi métallurgiste : sa demeure est modeste, plus vaste cependant que la majeure partie des autres maisons du village.

A Rome, Gordien III règne et l'anarchie militaire s'installe. De sombres années se préparent pour l'Empire et, surtout, pour la Gaule du Nord-Est, traditionnellement placée sur la route des invasions.

Pendant vingt ans l'artisan de Saint-Sauveur exercera son activité sans interruption notable, amassant des économies. Sa maison est composée d'une grande pièce d'habitation d'un atelier et d'une cave. En outre il dispose, probablement, d'un four pour cuire la poterie (fig. 15).

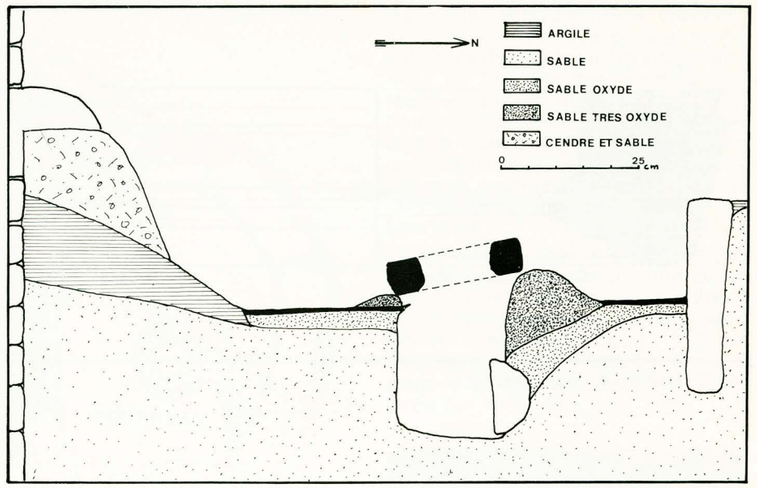

Fig. 14 - Coupe du four.

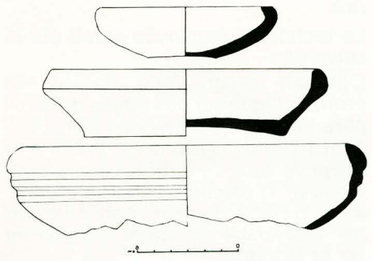

Fig. 15 - Poteries de Saint-Sauveur (production locale) trouvées lors de la deuxième campagne : milieu du IIIe siècle.

Depuis plusieurs années la vie est devenue plus difficile : certains produits, autrefois abondants, ne circulent plus. Les nouvelles, colportées par les voyageurs, sont mauvaises : à Rome ce ne sont que troubles politiques sans fin ; du Rhin arrivent les informations les plus alarmantes. Puis, soudain, vers la fin de 259 ou le début de 260, survient la catastrophe.

Obligé, un an auparavant (258) d'abandonner la frontière rhénane devant une nouvelle sédition militaire, Gallien abandonne la garde du glacis à deux de ses généraux. Le front de défense est dégarni, les légions étant parties sur le Danube combattre l'usurpateur Ingenuus.

Bien entendu, les Germains n'attendaient que cela : deux colonnes franchissent le fleuve. L'une perce au Nord de Cologne ; l'autre au Sud, à travers l'Eifel, pousse vers Reims, puis Paris. Provoquant d'épouvantables dommages, les Germains traverseront la Gaule, l'Espagne, et atteindront l'Afrique.

A Saint-Sauveur, la surprise semble avoir été totale. Les envahisseurs arrivant par les routes de la vallée de l'Oise et par la voie romaine de Reims à Paris (chaussée Brunehaut passant à Champlieu), l'artisan eut-il le temps de s'enfuir, abandonnant ses économies dans sa demeure pillée et incendiée ? Peut-être, mais il n'est jamais revenu fouiller les décombres pour les retrouver ! Pour le village de potier, c'est la fin : jamais plus ne planeront dans la brume les fumées de ses fours.

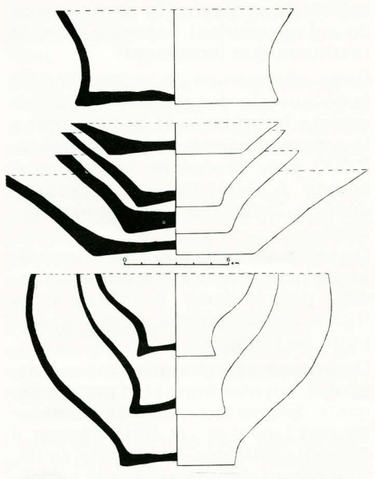

Fig. 16 - Poteries de Saint-Sauveur (production locale) trouvées lors de la deuxième campagne : milieu du IIIe siècle.

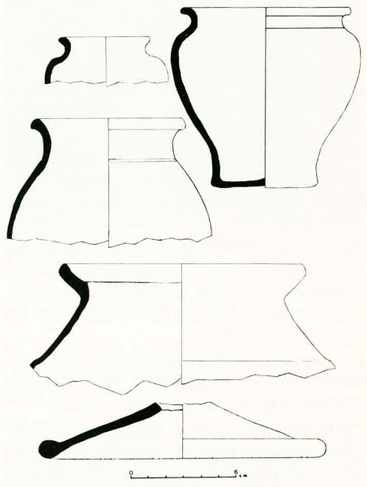

Fig. 17 - Poteries de Saint-Sauveur (production locale) trouvées lors de la deuxième campagne : milieu du IIIe siècle.

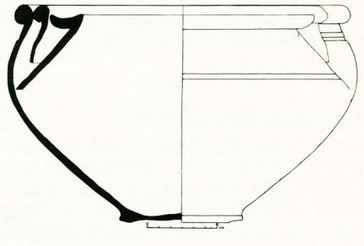

Fig. 18 - Poteries de Saint-Sauveur (production locale) trouvées lors de la deuxième campagne : milieu du IIIe siècle.

Hervé MARGOT

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

— ARCHIVES DE LA DIRECTION REGIONALE DES ANTIQUITES HISTORIQUES :
— Rapport de fouilles de M. J.P. DUTERNE
— Rapport de fouilles de M. DIGUES, 26 Avril 1968.
— Rapoort de fouilles de M. H. MARGOT, 30 Novembre 1969.
— Compte-rendu sténographique d'un enregistrement sur bande magnétique des déclarations de M. POIERRIER.
— OUVRAGES RELATIFS AUX VESTIGES DE SAINT-SAUVEUR
— BOUTANQUOI O. - Folklore de quelques grosses pierres de l'arrondissement de Compiègne-Bulletin S.P.F. - t.X - 1913.
— CORBIE M. - Fouilles à Saint-Sauveur, forêt de Compiègne - Bulletin Archéologique - 1921 - p. CLXII et CLXXVII.
— HEMERY M. - Découverte d'ex-votos néolithiques dans une source de la Forêt de Compiègne - Bulletin S.P.F. XVIII 1921.
— HEMERY M. - L'origine préhistorique du culte des sources confirmée par des découvertes récentes faites en forêt de Compiègne - PV Sté Hist. de Compiègne XXV 1922.
— HEMERY M. - Une enceinte défensive en forêt de Compiègne - PV S.H.C. XXV 1924.
— HEMERY M. - Découverte de fours à potiers gallo-romains en forêt de Compiègne - PV S.H.C. 1921.
— HEMERY M. - L'excursion du 2 juin 1927 dans la région de Pont-Ste-Maxence - PV S.H.C. 1927.
— JOUVE M. - Le trésor monétaire de Saint-Sauveur - Revue Archéologique du Nord-Est de l'Oise - t.2 - 1972.
— THEVENOT E. - Divinités et sanctuaires de la Gaule - Fayard 1968.
— VAILLET C. - Le culte des sources dans la Gaule Antique - Bulletin S.P.F. ; t.XVI - 1932.

REMERCIEMENTS :

Nous tenons à exprimer nos remerciements à M. DIGUES, de Pierrefonds, qui a bien voulu mettre à notre disposition les éléments du rapport de fouille dont il fut le signataire en 1969. Nos remerciements vont également à l'équipe qui effectua les travaux lors des deux campagnes de fouilles. L'auteur de cet article, membre de l'équipe, se fait un devoir de rappeler qu'il ne fait ici qu'œuvre de porte-parole.

Enfin disons notre gratitude à M. M. THIOURT, Président de la Société Archéologique de Pierrefonds. ■

LIVRES et REVUES

SUITE

Nous tenons également à vous signaler la réimpression de l'ouvrage de L. GRAVES : « Notice archéologique sur l'Oise » par la librairie Guénégaud. Ce volume est une mine de renseignements pour les archéologues. Nul doute que les préhistoriens et historiens Picards se féliciteront de cette initiative.

En vente à l'imprimerie Guénégaud, 10, rue de l'Odéon - 75006 Paris.

UNE NOUVELLE SOCIETE

Le canton de Coudray-Saint-Germer, au sud-ouest de notre département, a depuis le début de cette année sa Société Historique et Géographique.

Le premier bulletin d'information vient de paraître. Nous y trouvons un article de D. NAT sur des réflexions à propos de la Préhistoire, de l'Archéologie et de l'Histoire ; une note de J. HEILLARD sur Wardes ; une étude toponymique sur Talmontier par J. CADIOU et une synthèse sur l'origine et le développement du village Le Vaumain par M. et P. TOUSSAINT.

Comme la rédaction le signale : « Ce n'est pas un ouvrage richement illustré et à reliure fine, mais plus simplement le fruit d'un travail artisanal, réalisé avec le peu de moyens dont dispose la jeune Société ».

L'activité de ce groupe ne s'arrête pas là. Une exposition de Préhistoire est organisée avec la collaboration du Syndicat d'initiative et le Conseil Municipal, dans les salles municipales de Saint-Germer-de-Fly, du dimanche 20 avril à la fin du mois de juin.

Nous ne pouvons qu'encourager de telles initiatives, indispensables pour la connaissance de nos propres activités de recherches archéologiques et historiques.

Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser à :

Société Historique et Géographique de Coudray-Saint-Germer et de sa région - Foyer rural - 60990 Le Coudray-Saint-Germer.

CAHIERS ARCHEOLOGIQUES DE PICARDIE

Le numéro 2 des Cahiers Archéologiques de Picardie est en cours d'impression. Sa sortie est prévue pour la mi-juin. Nous vous rappelons ci-dessous le sommaire du premier numéro et nous vous présentons le sommaire du N° 2.

Sommaire du numéro 1

Préface

Antiquités Historiques

67 Gilbert Lobjois : Une nécropole de La Tène IA : Bucy-le-Long (Aisne)

97 Jean-Michel Desbordes : Jalons pour l'étude des noyaux urbains dans l'antiquité gallo-romaine : exemples régionaux

103 François Vasselle : Structures gallo-romaines à Etalon

115 Reinnold Kaiser : Aspects de l'Histoire de la civitas suessionum et du diocèse de Soissons aux époques romaine et mérovingienne

123 Yves et René Legoux : Le cimetière mérovingien de Saine-Fontaine (Oise)

181 Claudine et Jean Cartier : L'activité céramique dans le pays de Bray : essai de localisation

Antiquités Préhistoriques

Préface

33 Jacques Hinout, Abris ornés des massifs gréseux du Tardenois (Aisne).

51 Michel Boureux, La Fouille des incinérations de l'Age du bronze final à Vieil-Arcy et l'étude des fossés comblés

5 Micheline Agache-Lecat, une lettre de Boucher de Perthes à Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

11 Alain Tuffreau, Contribution à l'étude du gisement Moustérien de Catigny (Oise).

19 Claude Masset, Sépultures collectives préhistoriques en Picardie.

Sommaire du numéro 2

Antiquités Préhistoriques

F. GUILLON : La fouille expérimentale de la Chaussée - Thirancourt

E. PATTE : Précy-sur-Oise

R. PARENT : La grotte sépulcrale de Vichel-Nanteuil (02) et l'habitat S.O.M. dans le bassin moyen de l'Ourcq

J.Cl. BLANCHET et B. LAMBOT : L'Age du Bronze dans les musées de l'Oise

Antiquités Historiques

M. JOUVE : Nouvelles découvertes de monnaies Gauloises aux environs de Compiègne

B. LAMBOT : Les fibules du Musée Vivenel de Compiègne trouvées en forêt sous Napoléon III

J.L. CADOUX : Le théâtre gallo-romain de Ribemont sur ancre : essai de synthèse

J.M. DEBORDES et J.L. MASSY : Le castrum d'Amiens ; nouvelles données archéologiques

P. LEMAN : A propos d'une coupe de voie romaine en forêt de Compiègne : la voie de Senlis à Soissons

Groupe SOURCE : Un four de tuilier médiéval à l'Abbaye de Vauclair (Aisne)

P. DAUSSE : Quelques ouvrages de terre en Thiérache ; essai de prospection aérienne en milieu non labouré

H. BERNARD : Essai sur la genèse des fondations Gothiques dans la région du Nord et de la Picardie.